

La Nation

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Journal vaudois

Le temporel et le spirituel, pierre de touche du dialogue interreligieux

Un dialogue de fond entre l'Eglise et l'islam est sans doute nécessaire. Peut-il être authentique sans une visée missionnaire franchement annoncée? Il importe en tout cas de sortir du discours, mensonger à force d'être lénifiant, répétant que nous pratiquons tous une religion du Livre, que nous confessons tous le Dieu d'Abraham – avec des nuances qui, bien entendu, nous enrichissent réciproquement – et que nous partageons tous les mêmes valeurs de paix, de tolérance et d'amour.

Une approche comparative par thèmes contraindrait les partisans du dialogue interreligieux à plus de réalisme. Nous leur suggérons même de commencer par la question des relations entre le temporel et le spirituel, autrement dit, entre le monde relatif de la création et le monde absolu du divin. Cette question est essentielle. Vue de l'extérieur, une religion se caractérise peut-être d'abord par sa façon de l'aborder.

Les grandes idéologies du XX^e siècle ont montré qu'une conception fautive des relations entre le relatif du temporel et l'absolu du spirituel suffisait pour susciter les plus grands crimes et les plus grands malheurs. Le communisme athée évacuait l'absolu par la porte des églises, mais le faisait revenir par la fenêtre du matérialisme historique; le nazisme, paganisme moderne, fixait le besoin d'absolu sur la race supérieure et le parti qui la conduisait.

Faut-il séparer les deux mondes ou les fusionner? Un régime de séparation part de l'idée qu'il existe des parties du monde échappant à Dieu. C'est la position dualiste de la laïcité, qui restreint la religion au monde interne de l'individu et s'attribue à elle-même l'exclusivité de l'espace public. Dans un régime de fusion, à l'inverse, soit la divinité ne reconnaît aucune autonomie aux êtres créés, soit c'est elle qui est absorbée par le monde matériel.

Refusant la séparation aussi bien que la fusion, l'une et l'autre condui-

sant à la confusion, le christianisme a développé la notion de distinction. La distinction du temporel et du spirituel s'inspire directement de la distinction des deux natures du Christ, elles aussi sans fusion ni absorption. Vrai homme et vrai Dieu, seule image du Père et messenger de la prière humaine, le Christ est le pont bidirectionnel entre les mondes naturel et surnaturel.

Comment pratiquer cette « distinction »? Il ne s'agit pas de distinguer une fois pour toutes quelle chose appartient à quel monde. Il s'agit de se comporter à chaque occasion dans le plein intérêt des deux mondes, de reconnaître à la fois la valeur intrinsèque de la création et l'autorité de son auteur: incarner sa réflexion tout en discernant la destination ultime de chaque chose, si contingente soit-elle. La distinction desserre, sans les supprimer, les liens entre le spirituel et le temporel. La détente qui en résulte nous permet de respirer. Elle rend l'absolu vivant et vivable dans le monde du relatif.

C'est dire que l'effort de distinction des deux domaines demande de l'imagination, qu'il n'est pas toujours récompensé et, dans tous les

cas, qu'il est sans cesse à recommencer.

Pour l'islam, autant que deux lectures du Coran nous permettent d'en juger, c'est à la fois plus simple et plus compliqué. Les deux mondes y sont d'un même élan fortement séparés et fortement fusionnés. L'homme n'est pas fait à l'image d'Allah, qui est le tout autre. Mais bien que tout autre, Allah impose totalement sa volonté au monde. Son Coran règle jusque dans les plus petits détails la vie ordinaire des personnes et de la société, fusionnant énergiquement la foi, les mœurs, le droit civil et pénal, la conquête politique et la conversion des mécréants.

Cependant, malgré cette énergie fusionnelle, la synthèse n'est pas faite et l'islam balance perpétuellement entre une séparation et une fusion aussi impossibles l'une que l'autre. Ce balancement manifeste sa structure fondamentalement instable.

Il est juste de noter que le respect des règles de la vie familiale et sociale, une certaine pratique culturelle et l'intégration à un pays éloigné, chez bon nombre de croyants musulmans, les risques explosifs de cette instabilité.

Olivier Delacrétaz

Concerts de Noël

Grâce au disque et aux éditeurs (surtout allemands) de musique, on connaît un peu mieux les compositions des oncles, cousins, petits-cousins et autres de Jean-Sébastien Bach, mais leur exécution publique en Pays de Vaud reste rare. Parmi les innombrables concerts précédant Noël, on retiendra ceux donnés par la Chapelle vocale de Romainmôtier sous la direction de Michel Jordan (vendredi 18 décembre, 20h, église du Prieuré à Pully et dimanche 20 décembre, 17h, au temple de Vallorbe) et dont le programme propose justement deux motets d'un cousin de Jean-Sébastien, Johann Ludwig Bach (1677-1731), *Uns ist ein Kind geboren* et *Das ist meine Freude*, écrits pour double chœur *a cappella*, dans la lignée des œuvres du même genre du Vénitien Giovanni Gabrieli. Ce sont des compositions de belle facture, solidement charpentées, qui ne devraient pas souffrir de la comparaison avec un motet de Jean-Sébastien, *Lobet den Herren, alle Heiden*, figurant également au programme de ces concerts, d'une écriture contrapuntique cependant plus élaborée que les motets du cousin. D'un tout autre style, les *Quatre motets pour le temps de Noël* pour chœur *a cappella* de Francis Poulenc, écrits en 1951-1952, seront aussi à entendre lors de ces deux concerts. Il s'agit là de merveilleuses

miniatures (le tout dure à peine 11 à 12 minutes), d'une grande délicatesse d'écriture; le compositeur ménage une progression, commençant par traiter avec gravité le mystère de la nativité (*O magnum mysterium*) pour laisser éclater, dans la dernière pièce, la joie du croyant (*Hodie Christus natus est*).

On ne manquera pas de signaler que ces *Motets pour le temps de Noël* seront interprétés les mêmes soirs (20h30 pour le vendredi 18) mais à l'église Saint-François de Lausanne par le chœur Pro Arte sous la direction de Pascal Mayer. L'intérêt de ces deux concerts est qu'ils sont entièrement consacrés à Poulenc, puisqu'on pourra y entendre les *Litanies à la vierge noire* pour chœur de dames et orgue, le *Gloria* pour soprano, chœur et orchestre et enfin le *Concerto pour orgue, cordes et timbales*, l'orchestre étant celui de la Camerata de Lausanne préparé par Pierre Amoyal. L'organiste Benjamin Righetti sera le soliste du *Concerto* et, comme la Camerata n'est composée que d'instruments à cordes, il jouera également les parties des vents de l'orchestre symphonique prévu pour le *Gloria*... Enfin, il est à noter que, pour ces concerts, l'église de Saint-François sera entièrement éclairée par quelque 800 bougies!

Frédéric Monnier

Après les régionales Le PS réfléchit aux moyens d'assurer la présidentielle



Histoire vaudoise, l'ouvrage qui fera date

Ces dernières décennies, la recherche académique en histoire vaudoise a explosé. Nous le devons notamment aux impulsions données à leurs étudiants par MM. les professeurs Jean-François Poudret, François Jéquier et Agostino Paravicini dès les années 1980. De nombreuses personnalités très actives aujourd'hui ont emprunté les chemins qu'ils ont défrichés. Plus de quarante ans après la publication du quatrième volume de l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, et vingt ans après celle de l'*Histoire du Pays de Vaud* de Lucienne Hubler, il se justifiait de publier une synthèse tenant compte des nombreuses études menées depuis lors.

C'est désormais chose faite depuis le jeudi 3 décembre, date de la présentation du plus bel ouvrage d'histoire vaudoise sans doute jamais publié. Intitulé sobrement *Histoire vaudoise*, il s'agit d'un ouvrage collectif de près de six cents pages, réunissant vingt et un auteurs, co-édité par la Bibliothèque historique vaudoise et les éditions InFolio. Chacun des auteurs a été choisi pour sa spécialité et l'autorité dont il jouit dans son domaine,

«depuis des décennies pour certains d'entre eux», ainsi que le relève le professeur François Jéquier dans sa préface. Après ces quelques mots introductifs s'égrène dans l'ordre chronologique la vie des Vaudois de la préhistoire à nos jours. Cette vaste cavalcade diachronique est marquée de pauses. On s'arrête parfois pour dresser un état des lieux culturel, architectural ou social, ou enfin, pour conclure sur ce qu'il reste à cultiver du champ historiographique cantonal.

Les titres des chapitres, très bien trouvés, sont évocateurs. Le professeur d'archéologie Gilbert Kaenel, couvrant les quinze mille premières années avant notre ère, nous apprend que «les premiers habitants venaient du froid». Gilbert Coutaz, archivist cantonal, évoque la période allant du VI^e au X^e siècle en nous révélant que «Vaud se trouve un nom». Le professeur Denis Tappy traite de la période durant laquelle «la Savoie dicte sa volonté» et, sous la plume de Barbara Braun, ancienne directrice de la *Bürgerbibliothek* de Berne, «Leurs Excellences prennent leurs aises». Olivier Meuwly, fidèle à sa

chère histoire politique, attaque de front les XIX^e et XX^e siècles, nous apprenant que «le Canton se dessine une identité». Et ainsi en va-t-il sur vingt chapitres.

L'absence d'appareil critique est un choix délibéré. Une bibliographie générale permet d'approfondir la matière. L'autorité des auteurs légitime cette entorse aux principes académiques. Cela contribuera à diffuser plus largement encore l'ouvrage en lui ôtant le caractère irrémédiablement universitaire des notes de bas de page.

Le plus bel ouvrage d'histoire vaudoise jamais publié

Cette description est sommaire. Elle le serait encore plus si nous omettions la richissime iconographie de l'ouvrage, qui mériterait une recension à elle seule; il est rare d'avoir sous les yeux un livre d'histoire nous offrant en grand format et en couleurs une affiche de Nestlé, une page de la Feuille d'Avis de Lausanne, un plan cadastral de 1702 de la commune d'Etoy ou un acte juridique rodolphien de 1018.

Effectuer une telle synthèse est un travail titanesque. Le choix d'en faire un ouvrage collectif constitue en soi un objet de débat. Il a l'avantage de diminuer la charge de rédaction en

la répartissant. En contrepartie, le travail de coordination s'en trouve multiplié. Certains auraient souhaité un auteur unique pour gagner en dynamisme. *Histoire vaudoise* nous propose vingt et un auteurs, mais parmi les meilleurs dans leur domaine. Tout dépend alors de la qualité des articulations. La division en parties puis en chapitres, le tout cadré par des chronologies intermédiaires, permet ainsi les superpositions, garantissant la fluidité de la lecture.

Aussi la direction de cet ouvrage aura-t-elle été multicéphale, donnant à chacun de ses responsables d'intervenir dans des phases différentes. Nous la devons à l'historien Olivier Meuwly, au graphiste Laurent Pizzotti, aux co-éditeurs Antoine Rochat (Bibliothèque historique vaudoise) et Frédéric Rossi (InFolio), ainsi qu'à Corinne Chuard, historienne et rédactrice.

La Nation ne manquera pas de revenir à plusieurs reprises sur cet ouvrage. Les mille et une perspectives qu'il ouvre, les questions auxquelles il répond, les solutions qu'il esquisse pour l'avenir sont autant de champs de réflexion politique et culturelle pour le Canton. En ce mois de décembre, *Histoire vaudoise* est le cadeau idéal. Il mérite dès aujourd'hui une place de choix dans nos bibliothèques, mais également dans notre cœur.

Félicien Monnier

Catharsis

La compagnie de fusiliers s'apprête à s'endormir, sur le coup de 22:00, dans l'agréable baraque réquisitionnée pour le cours de répétition, quelque part sur les contreforts du pied du Jura. Soudain s'élève la voix du fusilier Furel:

Ce toit tranquille, où marchent les colombes

Entre les pins palpite, entre les tombes...

D'une voix claire et lente, il poursuit la lecture du *Cimetière marin*

*Ô récompense après une pensée
Qu'un long regard sur le calme des dieux!*

Avant même le début du cinquième sizain

*Comme le fruit se fond en jouissance
Comme en délice il change son absence...*

il perçoit dans l'attention captivée de la chambrée la victoire de Valéry, et il continue sa lecture dans l'envoûtement cathartique de la musique et le rythme simple des décasyllabes. Mais arrivé au septième sizain, le fusilier Furel retient son souffle, enivré, ému lui-même de sa propre audace. Non, ce n'est pas possible, se dit-il, pourquoi ne m'interrompent-ils pas? Après quelques secondes de silence, la réponse vient du fond de la chambrée:

– Continue, Furel.

Et il continue, il achève le *Cimetière*, jusqu'aux derniers vers, jusqu'au cent quarante-quatrième vers:

Rompez, vagues! Rompez d'eaux réjouies

Ce toit tranquille où picoraient les focs!

Cette anecdote, aussi extraordinaire que véridique, nous est revenue en mémoire alors que la Fondation Marcel Regamey venait de lancer le Concours

de poésie française, sous le titre LA FEUILLE DE CHÊNE. Cette initiative, un peu insolite, marque un tournant dans les habitudes de la Fondation: au lieu de se limiter (si l'on ose dire) à répondre à des demandes innombrables de soutien financier pour des concerts, la création d'œuvres musicales, l'édition de livres propres à illustrer le bien commun vaudois, telle initiative théâtrale, voire même tel spectacle de danse, elle s'est avisée qu'il serait souhaitable de susciter la création d'œuvres nouvelles, par exemple dans les domaines de la recherche historique, et – pourquoi pas? – de la poésie.

C'est très important, la poésie. Le terme même prête à sourire parce qu'on oublie que les grands chefs-d'œuvre, d'Homère à Dante, de François Villon à Paul Valéry, sont d'abord des œuvres poétiques. Elles exercent sur notre esprit, par la combinaison du rythme et de la rime, une influence souvent mystérieuse, une sorte de purification, une catharsis. Elles forment ainsi l'une des charpentes invisibles de notre civilisation. Encore faut-il qu'on puisse les réciter, les faire entendre, et donc, mais oui, les apprendre «par cœur» (l'expression est révélatrice!).

Nous maintenons que les trésors de la poésie peuvent être renouvelés, que des œuvres nouvelles doivent pouvoir enrichir le patrimoine littéraire de nos écoles. C'est bien là le but du Concours. Et si l'accent est mis – comme on peut le voir dans le règlement encadré – sur la versification classique, on n'écarte ni le vers libre, ni le poème dit «en prose». Ainsi le poète, encore inconnu, pourra-t-il faire sienne ou rejeter l'apostrophe de Victor Hugo:

*J'ai jeté le vers noble aux chiens noirs
de la prose.*

Daniel Laufer

Concours de poésie française

Règlement

1. Il est institué sous le titre LA FEUILLE DE CHÊNE et sous les auspices de la Fondation Marcel Regamey (ci-après: la Fondation) un concours de poésie française; il a lieu tous les deux ans.

Ce concours est ouvert à toute personne domiciliée en Suisse, âgée de quinze ans révolus dans l'année du concours.

2. Le concours comporte un ensemble de textes constitué par:

- cinq sonnets en vers réguliers;
- un poème ou une suite de poèmes en vers réguliers de 3000 signes au maximum;
- un poème ou une suite de poèmes en vers réguliers ou libres, ou un poème ou une suite de poèmes en prose, de 5000 signes au maximum.

3. Le choix des thèmes est laissé à la libre appréciation des concurrents.

4. La Feuille de chêne sera attribuée au concurrent qui aura présenté le meilleur ensemble de textes. Il recevra en outre un prix de dix mille francs.

Le Comité de lecture se réserve la faculté d'attribuer d'autres prix.

5. La Fondation publiera les œuvres primées ainsi que d'autres œuvres

présentées au concours sur proposition du Comité de lecture, en principe aux Cahiers de la Renaissance Vaudoise.

6. Chacune des œuvres, inédite, sera présentée en deux exemplaires, sur des feuilles A4. Elle portera un titre ainsi que le pseudonyme choisi par le concurrent à l'exclusion de toute autre mention.

7. Les dossiers de candidature doivent être remis au Secrétaire du concours, sous pli fermé, sans mention de l'expéditeur, au plus tard le 30 mars de l'année du concours. La lettre d'accompagnement comprendra le nom du concurrent et le pseudonyme qu'il a choisi.

La correspondance entre noms et pseudonymes ne sera connue que du seul secrétaire du concours.

8. Toutes les œuvres présentées sont soumises à un Comité de lecture dont les membres sont désignés par la Fondation. Le Comité délibère secrètement. Il peut renoncer, le cas échéant, à attribuer l'un ou l'autre prix. Ses décisions sont sans appel.

9. Les résultats des délibérations du Comité de lecture ainsi que l'attribution des prix ont lieu en séance publique, dans l'année du concours.

CMS/DL

Le vent a tourné

Le climat intellectuel a-t-il changé en France? L'équilibre des forces se modifie-t-il?

Traçons les limites de ce que nous sommes en mesure de connaître. L'essence de la vie intellectuelle réside dans le débat d'idées. Celui-ci s'effectue à plusieurs niveaux. Dans la couche la plus profonde a lieu la discussion théologique qui porte sur Dieu, la foi, les fins dernières. Ses progrès ne se révèlent qu'à des yeux exercés, son impact est difficilement sensible aux profanes; pendant des siècles, rien ne se passe et soudain tout bascule. Nous rencontrons ensuite le débat scientifique, celui de la recherche fondamentale dans les sciences exactes, peu accessible, quasi ésotérique, mais dont la puissance se fait tout à coup sentir grâce à d'impressionnantes innovations techniques. Puis nous tombons sur celui des sciences humaines, l'histoire, la sociologie et la psychologie, avec sa traduction polémique dans les revues, les journaux ou les blogs. A la superficie se déroulent les discussions quotidiennes entre personnes plus ou moins cultivées, alimentées par des productions culturelles de toute nature, de la plus vulgaire à celle qu'on prétend «élitaire».

Dans cet article, nous nous limiterons aux essais en sciences humaines disponibles sur le marché et à la littérature, ignorant bien malgré nous ce qui se trame dans les sciences exactes

et la théologie et, plus généralement, dans les cercles académiques spécialisés à l'extrême.

Remontons à Mai 68. Ce ne fut pas le point de départ, mais l'aboutissement d'aspirations à la tranquillité, à la liberté et à la prospérité, nées après la période cauchemardesque (1914-1945) qui vit la chute des empires et des monarchies, puis l'effondrement des régimes nazi et fasciste.

Se conformant au modèle américain qui l'avait emporté, on ne voulait plus de guerres sur le sol européen, mais le bonheur et la multiplication des droits individuels. Le mouvement philosophique de la «déconstruction» (Derrida, Deleuze, Foucault), apparut en France et exporté aux Etats-Unis, devenu idéologie officielle, fit connaître ses récriminations. Aux réquisits du libéralisme économique s'agrégeaient les exigences égalitaires des minorités: Noirs américains, peuples colonisés, femmes, homosexuels, enfants opprimés par la famille et l'école, divorcés, athées, artistes «rebelle», fous, toxicomanes, prisonniers, objecteurs de conscience, etc. Tous les groupes et les individus devaient jouir «enfin» de la démocratie et des droits de l'homme... Il est à noter que les «envies» libertaires balayèrent aussi, en 1989, la doctrine marxiste et sa réalisation soviétique. Le communisme se maria, en Chine, avec le capitalisme. Le résultat de cette évolution est connu:

mondialisation, abondance, progrès techniques, mobilité, tourisme, démocratisation et distribution de droits, mais aussi dénatalité en Occident, pollution, guerre économique accrue en tous domaines, marchandisation de la vie, durcissement des conditions de travail des cols blancs, affaiblissement de la «classe ouvrière» et quasi-disparition des paysans dans les pays «développés».

Durant la «fête» libérale-libertaire qui commença en 1968 et se joue toujours sous nos yeux («la vie continue» comme ils disent, «même pas peur»), les voies dissidentes furent pour ainsi dire inaudibles. La pensée dominante confina dans les marges les nostalgiques de l'Empire français ou de la monarchie, les chrétiens fidèles à la tradition, les groupuscules fascistes, les antidémocrates ou les critiques conservateurs de la Révolution française.

Maintenant la situation est autre. Les clivages se sont modifiés, des idées

différentes font leur chemin, des penseurs nouveaux apparaissent.

Nous distinguons six courants: un courant littéraire né avec Philippe Muray et représenté assez bien par Michel Houellebecq; un groupe identitaire et différentialiste réuni autour de la revue *Eléments* d'Alain de Benoist; les réactionnaires israéliens et sionistes de la revue *Causeur* dirigée par la journaliste Elisabeth Lévy; les penseurs opposés au libéralisme, liés au MAUSS (mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales), issus de la gauche mais très critiques à son égard; les catholiques de la Manif pour tous; une communauté proprement politique, l'Action française rajeunie, mais fidèle à Maurras et à Bainville. A ces six courants s'ajoutent quelques francs-tireurs comme l'omniprésent Eric Zemmour.

Nous apporterons bientôt des précisions.

Jacques Perrin

Brosse à reluire

Blocher (n.m.): balai spécial pour lustrer les parquets.

Exemple: «Elle avait plusieurs frères, l'un d'eux, un pauvre hère qui n'avait rien à se mettre sous la dent, venait faire le ménage dans l'appartement. Il était plus vieux qu'elle, décharné silencieux, et nous, on était tout étonné qu'elle lui fit faire ce travail, on n'en revenait pas de le voir agenouillé par terre¹, ou alors debout, passant le "Blocher". Il s'agissait là d'un outil de toute première nécessité mais dont nous ignorions l'existence jusqu'alors; le parquet brillait au point qu'on pouvait se mirer dedans et Fräulein Vogler en était très fière, non moins que de son nom.»²

C'est probablement en raison de son importance que le Blocher, sans équivalent en français, est cité par l'auteur en allemand entre guillemets, ce qui lui permet de conserver sa majestueuse majuscule. Mais dans sa note

de bas de page, donnant la définition ci-dessus, le traducteur ne précise pas si l'objet est spécifiquement zurichois (ou en tout cas son nom) ou s'il est connu, sous ce nom ou un autre, dans l'ensemble de la Suisse allemande, voire plus généralement dans les pays germaniques.

La citation est d'Elias Canetti, prix Nobel de littérature 1981, juif de grande famille séfarade, Bulgare de naissance, polyglotte, ayant vécu à Roustchouk, Manchester, Lausanne quelques mois (avec vue imprenable sur le Léman), à Vienne, Zurich (le paradis) etc., puis dès 1938 à Londres.

A. B.

¹ Ce n'est pas un pléonisme. Pensez aux prie-Dieu.

² *La langue sauvée – Histoire d'une jeunesse* (1905 – 1921), traduit de l'allemand par Bernard Kreiss, Albin Michel, 1980, p 177.

Référendum contre le volet vaudois de la RIE III

L'extrême gauche vaudoise a récolté quelque 17000 signatures à l'appui de son référendum contre le volet cantonal de la «RIE III» (troisième réforme de l'imposition des entreprises). L'opération était facile: il suffit de prononcer «cadeaux fiscaux aux entreprises multinationales» et les gens signent sans demander leur reste.

Lorsque les Vaudois devront voter, dans le courant de l'année prochaine, il faudra leur expliquer honnêtement de quoi il s'agit.

Les statuts fiscaux particuliers que certains cantons octroient actuellement à des entreprises internationales ne sont plus tolérés par les normes internationales et doivent être abolis. Mais si l'on soumet brusquement ces entreprises au taux d'imposition normal, elles fileront rapidement à l'étranger – où existent encore de multiples solutions d'imposition modérée. Or les pertes fiscales qui résulteraient de ces départs pourraient alors atteindre 3 milliards de francs pour la Confédération et plus de 600 millions pour le Canton de Vaud – de l'argent sur lequel la gauche ne crache pas lorsqu'il s'agit de financer des prestations sociales.

Il est donc intelligent de la part des pouvoirs publics de prévoir un plan d'action pour tenter de retenir ces entreprises. Sur le plan fédéral, les parlementaires sont en train de se pencher sur un paquet d'«outils» acceptés par les normes internationales: imposition privilégiée des revenus tirés

des brevets, déductibilité des dépenses de recherche et développement, entre autres. Quant au Canton de Vaud, il a décidé de diminuer de 22,3% à 13,79% le taux d'imposition standard sur le bénéfice des sociétés. Pour les sociétés qui bénéficiaient d'un statut spécial, le passage au taux standard ne sera ainsi pas réhibitore; pour les autres entreprises vaudoises, ce sera une aubaine. La diminution des recettes fiscales fait l'objet d'une négociation avec la Confédération, qui doit aussi consentir quelques efforts pour maintenir l'attractivité de la Suisse aux yeux des entreprises internationales.

Il faut enfin rappeler que le plan d'action vaudois constitue un compromis gouvernemental durement négocié. En contrepartie de la diminution de l'impôt sur les bénéfices – qui constitue un cadeau aux entreprises vaudoises et non aux multinationales –, la gauche a exigé des «mesures compensatoires» de la part des employeurs, sous la forme d'une hausse progressive des cotisations salariales et des allocations familiales, afin d'améliorer le pouvoir d'achat des familles.

Ces mesures compensatoires n'ont pas suffi à calmer l'extrême gauche, aux yeux de laquelle toute diminution d'impôt, même justifiée, même partiellement compensée, reste une infamie. Les Vaudois voteront donc et *La Nation* aura sans doute l'occasion d'y revenir.

P.-G. B.

La vérité sort de leurs bouches

Les habitants des «quartiers populaires» fréquentent les clubs de sport bon marché. Portugais, Albanais, Turcs, Erythréens (qui galopent comme des dératés sur les tapis de course), Maghrébins et... Vaudois s'y rencontrent.

J'ai fait la connaissance d'un Cubain noir, rigolard, à la face épanouie, une montagne de muscles, laborantin dans une animalerie, qui s'intéresse à l'histoire, notamment à celle de son pays d'adoption. Il a voté aux dernières élections, panachant les listes, car le brave garçon se méfie des partis. Il me dit: «On raconte que les Suisses sont racistes, mais ils ne le sont que très peu comparés aux Cubains. Dans les hautes sphères du PC cubain, égalitaire paraît-il, il n'y a jamais eu aucun Noir.» Il habite la Borde, je lui demande comment il trouve ce quartier: «Tranquille, mais il commence à y avoir beaucoup d'Arabes...»

Un autre jour, j'entends un Kosovar débattre avec un moniteur tunisien des attentats de Paris. Au vestiaire, il me demande s'ils ne m'ont pas fatigué «avec leurs discussions politiques». Je réponds «non» et le Balkanique de poursuivre: «Moi je vous dis, la Suisse, c'est le paradis, et il faut tout faire pour le conserver. Quand j'étais gamin au Kosovo, nous courions avec les copains pour attraper des Roms et les peindre en blanc... c'est pas en Suisse qu'un truc pareil arriverait... incroyable comme plusieurs peuples et plusieurs religions arrivent à s'entendre ici.»

Je lui glisse deux trois mots sur la structure fédérale de la Suisse, il a l'air intéressé et approuve du chef.

Certains étrangers gagnent à être connus.

J. P.

Emile Jaques-Dalcroze - 150 ans

Emile Jaques, de Sainte-Croix, a pris le patronyme de Jaques-Dalcroze soit en l'honneur d'un ami nommé Valcroze, soit pour se distinguer d'un oncle et parain, musicien lui aussi, qui se nommait également Emile Jaques, on ne sait pas exactement. Il y avait aussi un compositeur bordelais du nom de Jaques, avec lequel la confusion était possible. Bref, il prit ce double nom en 1886 déjà. Né en 1865, il y a donc cent cinquante ans, notre célèbre rythmicien méritait bien l'hommage qui lui est rendu cette année.

En juin dernier, il était fêté à Sainte-Croix de diverses manières.

A Mézières et à Bienne, en octobre, nous avons vu le spectacle créé et mis en scène avec panache par Irène Corboz-Hausamann, retraçant la vie trépidante du musicien, à Genève, Vienne, Hellerau, etc. Pierre-Alain Clerc y campait un Jaques-Dalcroze poignant, face à ses soucis, ses ambitions, ses désillusions, ses projets de toute sorte. Et des troupes d'enfants mimaient les chansons qui ont fait le succès du musicien: *Kirikirikan*, *Il est une maisonnette*, *Les petits nains de la montagne*, *C'est si simple d'aimer* (repris en chœur par le public à la fin). Des projections autour de l'ouverture de scène permettaient de voir

des films d'archives; des danses, de la musique (quatuor) interprétée dans le spectacle manifestaient la richesse et la variété du talent de M. Jaques.

Plus récemment, le 29 novembre, le Sinfonietta de Lausanne donnait le 2^e concerto pour violon, pièce intitulée en fait *Poème*, magnifiquement défendue par de jeunes interprètes de talent: Alexandra Soumm au violon et Marc Leroy-Calatayud à la direction. Orchestration complexe, traits de soliste acrobatiques, style «fin de siècle» qui fait penser aux *Sonates* d'Eugène Isayë, par exemple. Très rarement joué, ce concerto sera désormais au répertoire de la violoniste à

la carrière internationale, elle l'a promis.

Les festivités vont continuer, notamment un «Cabaret Jaques-Dalcroze, un voyage impertinent et drôle sur des chansons satiriques»: on peut trouver les renseignements sur www.dalcroze150.ch.

Emile Jaques-Dalcroze fut un compositeur extrêmement fécond: non seulement il a renouvelé la chanson enfantine et le Festspiel (*Le Jeu du Feuillu*, *Festival vaudois*, etc.), mais ses œuvres multiples de musique de chambre, orchestrales ou chorales témoignent de son inventivité mélodique autant que de son savoir-faire harmonique et de son talent pour l'orchestration. Dans l'ouvrage du centenaire, Tibor Dénes a répertorié ses œuvres: ce catalogue remplit plus de cent pages sur deux colonnes. Que de trésors à redécouvrir!

Yves Gerhard

Références:

Emile Jaques-Dalcroze, *L'homme, le compositeur, le créateur de la rythmique*, La Baconnière, 1965 (ouvrage collectif, épuisé).

Alfred Berchtold, *Emile Jaques-Dalcroze et son temps*, L'Age d'Homme, 2000 (coll. «Poche Suisse»).

Jacques Tchamkerten, *Emile Jaques-Dalcroze compositeur*, La Baconnière Arts, 2015.

Entraide

En feuilletant *L'entraide familiale*, on tombe sur l'annonce d'un nouveau service proposé par la section de Morges: «Déch'Aid», une récolte à domicile, par des bénévoles, des déchets de verre, de papier, de plastique, etc. auprès des personnes à mobilité réduite qui ne peuvent guère aller à la déchetterie.

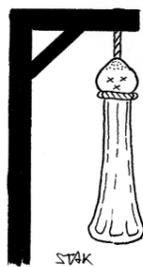
Car les édiles tendance écolo qui ont supprimé, oubliant les bienfaits du préfet Poubelle, le ramassage gratuit et généralisé des ordures devant nos

portes, pour privilégier le tri sourcilieux et le convoyage individuel des détritrus jusqu'à un lieu éloigné et encombré d'embouteillages, ces édiles progressistes donc n'ont guère pensé aux vieux et aux handicapés, bien en peine de gagner les points de collecte.

L'Entraide familiale vaudoise, avec sa trentaine de sections locales et régionales, offre des coups de main bienvenus aux familles et aux ménages: braderies d'habits qui feront encore leur usage,

baby-sitting, aide au ménage en cas de maladie, assistance dans l'établissement de la déclaration d'impôts, transports bénévoles, garderie, et l'on en passe. Cette association se garde de prises de positions politiques. Elle ne gémit pas, contrairement à telle institution caritative, sur la croissance d'une pauvreté qui n'existe que dans ses statistiques alarmistes. Elle ne fulmine pas sur le sort des familles prétendument délaissées par les pouvoirs publics. Elle agit, concrètement, discrètement, utilement.

J.-F. C.



Le sel, notre vice

Il y a des gens qui se réveillent le matin avec le sentiment d'être inutiles et inintéressants. Ils cherchent alors obsessionnellement un moyen de faire parler d'eux, mais aussi de se venger en pourrissant la vie de tous ceux qui ont l'outrecuidance d'être moins médiocres.

LE COIN DU RONCHON

C'est la réflexion qui nous est venue à l'esprit en lisant ce qui suit dans le journal *20minutes* du 2 décembre:

Depuis mardi [à New York], des pictogrammes représentant une salière ont fait leur apparition sur les cartes, pour prévenir de la haute teneur en sel de certains plats. Il apparaît désormais à côté des plats en contenant au moins une cuillère à café. [...] Cette mesure a donné des idées au conseiller national Manuel Tornare (PS GE). Relevant qu'un apport élevé de sel est mauvais pour la santé, en particulier pour les enfants et les personnes âgées, il s'apprête à déposer une intervention demandant que des avertissements similaires apparaissent sur les menus et l'emballage des produits industriels en Suisse.

Certains, ironiques, se demandent s'il faudra aussi dessiner une salière sur la facture (car une telle obligation entraînerait des coûts pour les restaurateurs,

pour l'industrie alimentaire, voire pour un opérateur téléphonique, sans oublier l'Etat qui se régale au passage). D'autres, plus pessimistes, tentent d'évaluer ce qu'il nous restera à manger si, après avoir banni les sucres, nous devons maintenant renoncer aux plats qui contiennent «une cuillère à café» (!) de sel. Même les Nord-Coréens finiront par avoir pitié de nous.

La suite de l'article n'est pas moins édifiante:

Son collègue Jonas Fricker (Verts AG) salue l'initiative, mais imagine une solution moins contraignante, laissant le choix aux restaurants et entreprises de le faire ou non.

Une loi fédérale pour «laisser le choix» de dessiner ou non des salières? Voilà une idée qui vaut son pesant de cacahuètes! A moins que ce M. Jonas se complaise dans les poissons d'avril.

Nous avons nous aussi quelques idées pour développer le bonheur de l'humanité. Payer les parlementaires à condition qu'ils ne fassent plus rien, en leur infligeant des pénalités à chaque fois qu'ils émettent une proposition, serait trop commun. En revanche, on pourrait obliger les annuaires à imprimer, à titre d'avertissement, des bonnets d'âne à côté du nom de tous les politiciens nuisibles. Une chose est sûre: cela ferait couler beaucoup d'encre.

Le Ronchon

Les monuments de la Haute-Broye

La série d'ouvrages édités par la Société d'histoire de l'art en Suisse sous l'appellation *Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse* offre des études approfondies sur de nombreuses régions. Elles sont rédigées par de grands érudits et sont d'une qualité scientifique indiscutable, tout en restant parfaitement intéressantes et agréables à lire pour le profane, séduit de plus par une importante illustration. Le Canton de Vaud bénéficie déjà de sept volumes, dont trois sur Lausanne (par Marcel Grandjean), un sur la Cathédrale (épuisé), un sur la ville de Morges et un sur le district de Rolle (par Paul Bissegger) et un sur la ville de Moudon (par Monique Fontannaz).

Voici maintenant un huitième ouvrage¹ consacré à une contrée vaudoise: le sud du district de la Broye-Vully, rédigé par Monique Fontannaz et Brigitte Pradervand. L'œuvre des deux historiennes est le fruit d'un travail de plusieurs années, qui aboutit à la parution de ce beau livre de 488 pages, illustré de 510 figures. Le territoire considéré, qui va de Corcelles-le-Jorat, Carrouge et Vulliens au sud jusqu'à Granges, Marmand et Villarzel au nord, correspond à

peu près à celui de l'ancien grand bailliage bernois de Moudon (sans la ville de Moudon, puisqu'elle fait déjà l'objet d'un livre de la collection).

On y trouve tout sur tout. Par exemple sur les beaux «châteaux» de nos villages, parfois de grandes demeures sans murailles ni tours, ceux de Ropraz, d'Hermenches, de Sepey (toujours en mains des Burnand qui en furent les «seigneurs-bourgeois»), de Curtilles et d'ailleurs. Et les cures qui parfois ne le cèdent en rien aux précédents. Et les églises et chapelles, du Moyen Age ou du XVIII^e, souvent de petits trésors. Et, au centre, le château de Lucens auquel est consacrée une quarantaine de pages; vous n'ignorez rien sur aucune pierre! Mais aussi des fermes, des jolies maisons d'école, des ponts et même des fabriques! Car rien n'échappe à ces dames.

L'ouvrage, qui fait un beau cadeau pour les Fêtes prochaines, a été présenté dans les salles du château de Lucens, ouvert pour la circonstance grâce à l'amabilité de M. Nicolas Piguët, son propriétaire.

On espère vivement que le district de la Broye-Vully I sera suivi, dans quelque temps, d'un numéro II consacré à la Basse-Broye. La clé du problème semble être entre les mains du Département vaudois du patrimoine, qui finance la recherche et la publication avec d'autres donateurs publics et privés. On compte sur son sens des choses essentielles.

J.-F. Cavin

¹ Monique Fontannaz et Brigitte Pradervand, *Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, Canton de Vaud, Le district de la Broye-Vully I*, n° 128 de la collection, Ed. SHAS, 2015 (488 p).

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Cédric Cossy
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges